

## Foi et Eucharistie

### Lettre pastorale

#### Dans ce numéro

<b>Repères</b>	2
Le confessionnal Agenda de l'évêque Parole de Feu	
<b>Billet de l'Évêque</b>	3
L'Année de la planète terre	
<b>Note pastorale</b>	4
Une invitation	
<b>Souvenir</b>	5
Sainte-Odile (1939-2007)	
<b>Formation chrétienne</b>	6
Catéchèse et famille Pourquoi et Comment?	
<b>Vie des communautés</b>	7
Carême 2008 Quand la vie se donne... le monde renaît	
<b>Bloc-notes</b>	8
Paul, apôtre de la liberté	
<b>Dossier</b>	9
Lettre pastorale sur l'Eucharistie	
<b>Pastorale</b>	13
Notes liturgiques	
<b>Présence de l'Église</b>	14
Que... LA NEIGE BRÛLE... partout au Québec le 26 janvier 2008	
<b>Écho du CPR</b>	15
Baptême et Pardon	
<b>Le Carnet des régions</b>	16
<b>Confirmations</b>	19
Les célébrations en 2008	
<b>Méditation</b>	20
Il a besoin de tous ses outils	



Andreï Roublev (1360-1427?)  *Icône de la Trinité*

## Le confessionnal

Tous les deux se sont croisés devant un confessionnal un jour de novembre. Empressé, et de sa main droite lui tirant le rideau, le premier dit au second : « *Après vous, Éminence...* ». Réaction toute spontanée : « *Non, non... Après vous, Très Honorable* ».

Ce jour-là, le Très Honorable allait s'excuser d'avoir accepté dans de grandes enveloppes beaucoup de billets. « *Une, deux, trois fois, mon père!* » Parce que, sans emploi depuis peu, il avait besoin d'argent pour faire vivre sa famille. Malheureusement, le Très Honorable n'aura ému personne en jouant ainsi les repentants. Mais que recherchait-il avec cette stratégie de communication?

L'Éminence était là aussi pour s'excuser. Mais pour des péchés qu'il n'avait pas lui-même commis. Pour de vieux péchés! Des péchés d'il y a plus de quarante ans, d'avant le concile Vatican II. Envers les femmes, les juifs, les autochtones, les homosexuels, les divorcés... Malheureusement, l'Éminence, pas plus que le Très Honorable, n'aura ému personne. Pourquoi cet aveu maintenant? Stratégie ou astuce pour forcer encore les portes de l'école?

Sur ce point justement, les évêques du Québec se sont déjà exprimés. Collégialement. Faudra-t-il qu'un jour quelqu'un vienne s'excuser de les avoir laissés tomber?

**René DesRosiers, dir.**  
[renedesrosiers@globetrotter.net](mailto:renedesrosiers@globetrotter.net)

### EN CHANTIER

Revue du diocèse de Rimouski

34, de l'Évêché Ouest  
Rimouski QC, G5L 4H5  
Téléphone: (418) 723-3320  
Télécopieur: (418) 725-4760

### Direction

René DesRosiers  
[renedesrosiers@globetrotter.net](mailto:renedesrosiers@globetrotter.net)

### Secrétariat

Francine Carrière  
[carfran@globetrotter.net](mailto:carfran@globetrotter.net)

### Rédaction

Gabrielle Côté, rsr, René DesRosiers, Denis Levesque, Wendy Paradis, Gérald Roy

### Collaboration

M<sup>re</sup> Bertrand Blanchet, Jacques Côté, Ida Deschamps, Raymond Dumais, Monique Gagné, Sylvain Gosselin, Normand Paradis, s.c.

### Expédition

Lise Dumas, Berthe et André Bouillon

### Impression

Impressions L P Inc.

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada  
ISSN 1708-6949

### Poste-Publication

Numéro de convention : 40845653  
Numéro d'enregistrement : 1601645

Pour l'envoi postal, la revue bénéficie de l'aide financière du gouvernement du Canada, grâce au programme d'aide aux publications (PAP).

### Abonnement

Régulier (1 an/ 10 numéros) : 25\$  
De soutien : 30\$ et plus  
De groupe : 100\$ pour 5

### Agenda de M<sup>re</sup> Bertrand Blanchet

#### Janvier 2008

- 28 Conseil presbytéral de Rimouski (CPR)
- 29 Équipe pastorale

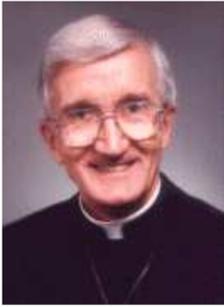
#### Février 2008

- 2 Conseil diocésain de pastorale (CDP)
- 6-10 Congrès du Conseil pontifical pour les laïcs (Rome)
- 12 Équipe pastorale

## PAROLE DE FEU

Utiliser  
des poids  
et mesures  
différents  
selon les cas,  
voilà  
qui est  
détestable  
aux yeux  
du  
Seigneur.

Proverbes 20, 10



M<sup>gr</sup> Bertrand Blanchet

## L'Année de la planète terre

L'organisation des Nations Unies a proclamé 2008 l'Année de la planète terre. À cette occasion, la Commission des affaires sociales de la CECC rend publique une lettre intitulée *Notre rapport à l'environnement : le besoin d'une conversion*. Puisque cette réflexion peut nous inspirer au cours du Carême, je vous en livre quelques extraits.

Les rapports du groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et le sommet de Bali (décembre 2007) viennent de nous rappeler l'ampleur du problème environnemental ainsi que l'urgence d'agir. Bien sûr, des pas sont faits dans divers domaines d'activités; une sensibilité écologique se développe qui est en voie de devenir un fait de culture. Mais, nous disent les scientifiques, nous nous dirigeons droit sur un mur. Nos efforts actuels auront pour seul effet de diminuer la force de l'impact. De plus, nous a répété Jean-Paul II, la crise n'est pas seulement écologique, elle est morale et spirituelle. Or, une crise morale s'affronte par une conversion, c'est-à-dire un retournement du regard, des attitudes et des comportements. Le but de cette conversion : rétablir les liens que nous avons détériorés avec **la nature**, avec **notre prochain** et avec **Dieu**.

- Notre planète est un vaisseau spatial sur lequel nous naviguons avec notre environnement, pour le meilleur et pour le pire. Ses ressources étant limitées, elles ne peuvent répondre à des besoins sans cesse grandissants. Nous convertir implique donc que nous retrouvions le sens de la limite, que nous nous libérions collectivement de l'obsession de posséder et de consommer. Selon l'expression de Pierre Dansereau, « une austérité joyeuse » ou une simplicité volontaire nous aideront à mieux respecter les lois et les rythmes de la nature.

De plus, une attitude de contemplation est propice à refaire des liens avec l'environnement. Jean de la Croix disait : « Il est passé par ces bois et son seul passage les a laissés empreints de beauté. »

- La question de l'environnement nous lie les uns aux autres comme jamais auparavant. Les régions

les plus pauvres du globe seront vraisemblablement les plus touchées par les changements climatiques. Or, il est impossible d'assurer la protection de l'environnement si des pans entiers de continents vivent dans la misère. Notre pays s'est engagé autrefois à verser 0,7 pour cent de notre Produit intérieur brut (PIB) sous forme d'aide internationale. Il en consacre présentement moins de 0,3 pour cent : des miettes qui tombent de la table du riche, alors que Lazare meurt de faim (Lc 16,19-30)...



Nous risquons aussi l'injustice à l'égard des générations à venir. Un environnement abîmé représente une dette incomparablement plus élevée et plus difficile à réduire que celle qui paraît aux comptes de notre gouvernement. À l'heure des décisions importantes, pensons à l'héritage que nous léguons aux enfants. Puisque nous les aimons, quel environnement, quelle société voulons-nous leur léguer?

- Ne sommes-nous pas comme l'enfant prodigue qui a demandé à son père sa part d'héritage et qui est parti le gaspiller? (Lc 15, 11-32) Dans notre volonté de posséder et de consommer toujours davantage, nous avons beaucoup sacrifié au dieu de l'économie. Nous avons mal géré le jardin d'Eden que Dieu nous a confié; il a perdu une part de son intégrité et de sa beauté.

Par le fait même, nous avons terni l'image de Dieu en nous. En recevant sa bénédiction originelle, l'être humain a été invité à être porteur de l'image d'un Dieu ami de la vie, soucieux de la beauté de la vie, rempli d'amour et de compassion pour tous. Sommes-nous bien l'image de ce Dieu?

La période du Carême nous invite à un choix radical : « Choisis entre la vie et la mort. » (Dt 30,15). Cette invitation ne peut être plus actuelle. Seule une authentique conversion nous permettra de réparer des ruptures et de retisser des liens avec la nature, avec nos sœurs et nos frères, avec l'Auteur de la vie.



Wendy Paradis, directrice

## Une Invitation

En ces premiers jours de l'année, je vous invite à répondre à l'invitation d'Isaïe « *Ne pensez plus au passé, ne vous préoccupez plus de ce qui est derrière vous. Car je vais faire du nouveau ; on le voit déjà paraître, vous saurez bien le reconnaître* » (Is 43,18-19). Ces paroles sont pour nous une invitation à regarder en avant afin de voir les signes porteurs d'espérance pour notre Église, des signes concrets d'un Dieu qui appelle. « *Venez et voyez* » (Jn 1,39).

\*\*\*

Depuis octobre, près d'une quarantaine de personnes suivent à notre *Institut de pastorale* une formation en accompagnement spirituel offerte et dispensée par le Centre *Le Pèlerin* de Montréal. Elles pourront, après quatre ans de formation, accompagner ces chercheurs et chercheuses de Dieu qui ont soif. Impliquées dans ce même projet, seize personnes accompagnent spirituellement ces étudiantes et étudiants. C'est là un cadeau extraordinaire pour notre Église diocésaine qui permet d'assurer une relève dans ce ministère d'accompagnement. Ainsi, avec la venue de ces personnes formées et qualifiées, nous pourrions répondre aux besoins de ce temps marqués par le désir de contacts individuels et personnalisés.

C'est en octobre aussi que débutait, toujours à notre *Institut de pastorale*, une formation liturgique et sacramentelle offerte et dispensée par l'Office National de Liturgie (ONL). Près d'une trentaine de personnes ont accepté, pour les deux prochaines années, de participer à cette formation afin de soutenir ensuite et de dynamiser leur milieu. Une invitation à multiplier les initiatives pour rendre la liturgie plus vivante et plus près de la réalité du vécu des gens.

\*\*\*

Le *Chantier diocésain* s'inscrit dans la continuité

d'un travail en coresponsabilité. La participation active des laïcs ouvre des chemins de responsabilité partagée. Pensons à la présence des agentes et agents de pastorale, des responsables de différents volets de la mission, de leurs comités, du « délégué », des animateurs laïcs de funérailles et du nombre important de catéchètes ; toutes ces personnes ont transformé des façons de faire et de vivre en Église. Il est heureux de constater que la vitalité de la communauté

repose de plus en plus sur ses membres. Fait remarquable encore, cette coresponsabilité donne le goût aux personnes, majoritairement bénévoles, de se donner du temps pour du ressourcement et de la formation.

\*\*\*

Plus près de nous, des parents acceptent généreusement d'être catéchètes pour leurs enfants et leurs amis. Aussi, des professeurs retraités et des grands-parents donnent à leur tour un coup d'épaule à la roue afin que les enfants de la paroisse puissent bénéficier d'une formation à la vie chrétienne. Graduellement, un éveil important se fait auprès des baptisés concernant leur responsabilité individuelle et communautaire. Les parents se sentent moins seuls lorsqu'une communauté les appuie et les confirme dans leur compétence parentale.

Je termine mon petit tour d'horizon en remerciant de façon particulière tous ceux et celles qui portent, dans la prière, nos projets parfois audacieux, ainsi que nos préoccupations dans ce monde en changement. Sachez que vos prières sont pour nous une source de réconfort et une assurance qui nous permet de poursuivre la mission qui nous est confiée et ainsi, répondre à ce Dieu qui appelle.

**Bonne et heureuse année !**

## Sainte-Odile (1939-2007)

NDLR. Le 13 décembre, les fidèles de la paroisse Sainte-Odile-sur-Rimouski se rassemblaient une dernière fois pour honorer leur sainte patronne Odile, dont le nom signifie *filles de lumière*. C'était sa fête. Nous rappelons ici l'événement et nous soulignons les étapes de fondation de cette paroisse.

### FILLE DE LUMIÈRE



Odile est née à Honenbourg en Alsace vers 660. À sa naissance, pour la soustraire à la colère et à la honte de son père qui souhaitait un fils comme héritier et qui, de surcroît, voit dans le fait que sa fille soit née aveugle une malédiction de Dieu sur sa famille, sa mère, la duchesse Berswinde, la confie en toute discrétion d'abord à une nourrice d'Alsace, puis à l'abbesse de Baume, en Bourgogne, sa tante.

À douze ans, elle reçoit le baptême et recouvre alors miraculeusement la vue. C'est Erhard, l'évêque de Ratisbonne en Bavière qui, dans une vision, a été invité à se rendre au monastère et à baptiser l'enfant du nom d'Odile, ce qui signifie « *filles de lumière* ».

Informé de la guérison de sa fille, le duc Adalric se montre reconnaissant envers le messager mais ne rappelle pas Odile chez lui. C'est Hugues, son jeune frère, qui se fera le complice de son retour au château. Mais un jour, curieux revirement de situation, Odile doit fuir le château, son père voulant la marier à un duc Allemand. Odile, elle, veut se consacrer au Christ.

Ne pouvant supporter à nouveau l'absence de sa fille, Adalric s'engage solennellement à la laisser embrasser le genre de vie qu'elle veut. Il va même l'aider à fonder en Alsace une communauté religieuse, en lui donnant son château qu'il fait transformer en monastère. Entièrement dévouée aux pauvres et aux infirmes, Odile décède vers l'an 720. Très tôt, l'Alsace va la reconnaître comme patronne.

### UNE CÉLÉBRATION DE LA LUMIÈRE

En 1936, une église dédiée à Sainte Odile est construite au bord de la Seine à Paris. Difficile de ne pas faire un rapprochement avec cette église qu'en 1939 on construit sur les bords de la rivière Rimouski. L'évêque, M<sup>gr</sup> **Georges Courchesne**, l'aura donc placée sous la protection de cette sainte alsacienne. C'est elle qu'on a voulu honorer le 13 décembre au cours d'une Eucharistie que présidait l'abbé **Benoît Hins**, un fils de cette paroisse. Concélébraient un autre fils de la paroisse, M. **Martin Lepage**, deux anciens curés, MM. **Hermel Lahey** et **Marius Raymond**, deux anciens vicaires dominicaux, MM. **Gabriel Langlois** et **René DesRosières**, et M. **Michel Santerre**, d.p. Comme le rappelait si bien M. Hins, « *on pourra bien un jour détruire cette église, on ne pourra jamais détruire ce qui a été construit dans le cœur de chacun des membres de la communauté* ». Puissent-ils, à l'exemple d'Odile, leur sainte patronne, « *voir toute chose en Dieu* ».

### QUELQUES MOMENTS D'HISTOIRE

Le *Brûlé* et le *Beauséjour* que la nature a doté d'attraits et de tant de charmes ont toujours été considérés comme une partie du *vieux Rimouski*. À la fin des années 30, plus de 800 personnes y vivent. En familles, elles descendent à la cathédrale pour la messe et les vêpres du dimanche. En 1939, les autorités religieuses du diocèse notent déjà une appartenance de plus en plus difficile de ces familles à la paroisse Saint-Germain. Plusieurs ne peuvent plus participer régulièrement aux offices en raison de la distance à parcourir, par mauvais temps, en automne et en hiver plus particulièrement. Par ailleurs, Rimouski continue de se développer et le curé de Saint-Germain ne parvient plus à connaître toutes ses ouailles. Quant aux autorités diocésaines, elles sont déjà sensibles au fait que la multiplication des centres d'action du prêtre favorise la création chez les fidèles de lieux de partage d'une action catholique.

Pour toutes ces raisons, le 31 mai 1939, M<sup>gr</sup> **Georges Courchesne** érige en desserte ce territoire et désigne l'abbé **Omer C. D'Amours**, missionnaire colonisateur et secrétaire de la Société diocésaine de colonisation (1937-1939), prêtre desservant. Dès le 25 juin, une première messe est célébrée à l'école qui sert de chapelle provisoire. Mais on ne va pas tarder à s'établir. Autorisée le 24 juillet, la construction de l'église va commencer le 6 août. L'esprit de corvée et d'entraide, qui a de tout temps caractérisé les odilois, contribue à limiter les coûts de construction à 10,794.13 \$. Une première messe est célébrée dans le soubassement le 15 octobre. Les enfants de chœur étrennent leurs beaux surplis de dentelle, œuvre de M<sup>mes</sup> **Bertha Lévesque**, **Yvonne** et **Cécile Hins**. Le 1<sup>er</sup> novembre, le « *Chemin de la croix* » est présenté aux fidèles qui sont invités « à la faire » tous les mardis et vendredis à 19h. À Noël, on est accueilli à l'étage, dans une église qui sent bon le bois neuf. Le 16 septembre 1940, une demande est faite pour que la desserte soit érigée en paroisse, ce qui sera fait le 13 décembre. Entre-temps, le 29 septembre, M<sup>gr</sup> Courchesne aura procédé à la bénédiction solennelle de l'église.

RDes/



Gabrielle Côté, r.s.r.  
Responsable

## Catéchèse et Famille Pourquoi et Comment?

Pour jeter un regard sur l'avenir, l'*Institut de pastorale* organise chaque année une table-ronde au premier dimanche de l'Avent. Le sujet de la table 2007 a été largement influencé par les changements majeurs dans notre système scolaire. Notre diocèse a emboîté le pas il y a maintenant 4 ans, offrant au niveau de tout le diocèse, un service de *Formation à la vie chrétienne qui anime ce secteur de la vie pastorale en soutenant les responsables paroissiaux dans la formation des catéchètes, dans la présentation des parcours catéchétiques et dans l'organisation concrète des catéchèses.*

À partir de leur expérience respective et avec des accents personnels, quatre panélistes ont fait le point sur leur engagement dans la formation à la vie chrétienne. M<sup>me</sup> **Liette Lévesque**, mère de famille et catéchète dans sa communauté chrétienne de Pointe-au-Père, soulignait l'importance de prendre le temps pour investir dans les valeurs que nous jugeons de première importance. Elle nous a ensuite partagé ses appréhensions de départ et les nouveaux apprentissages qu'elle a effectués : mieux comprendre les textes de la Bible, découvrir comment les jeunes sont friands de belles paroles qui les réconfortent, comment ils aiment apprendre et s'investir dans de nouvelles activités. Elle précisait une attente face à la paroisse : savoir tenir compte de la situation très concrète des familles d'aujourd'hui et les écouter davantage avant de soumettre des orientations. Madame Lévesque a terminé en souhaitant à tous les parents cette joie du catéchète qui partage des moments précieux avec les enfants.

M<sup>me</sup> **Ghislaine Ross**, mère et responsable de la formation à la vie chrétienne dans son secteur La Croisée, apporte une réponse rapide à la raison de l'enga-

gement généreux de tant de personnes dans la catéchèse : parce que nous aimons nos enfants et que nous voulons ce qu'il y a de meilleur pour eux. De plus, il faut des transmetteurs de la foi qui prennent le relais auprès des enfants. Autour d'elle, elle voit des sources de vie incontestables : l'apport irremplaçable des parents qui veulent que leurs enfants deviennent des adultes dans la foi ; des parents catéchètes qui se questionnent, qui se rencontrent et qui font ensemble des pas sur la route de Jésus, qui ont le goût de s'engager, de grandir ensemble.

M. **Jean-Pierre Fortin**, grand-papa catéchète de Matane, a mis l'accent sur le témoignage et l'importance de s'impliquer au nom de sa foi. Il se dit dynamisé par l'attitude évangélique des prêtres de son milieu. Il s'émerveille devant l'imagination et la spontanéité des jeunes qu'il accompagne. « *Je vois beaucoup plus les enfants comme des êtres à aimer et à éduquer dans la foi.* » Il se situe en vérité comme un maillon d'une même chaîne de croyants qui transmettent de génération en génération ce qui les fait vivre.

Mon intervention<sup>1</sup> proposait un questionnement sur la qualité de la dimension communautaire de nos paroisses et l'espace réservé à la consultation et à l'écoute des familles. Comment paroisse et familles peuvent-elles devenir « *famille de foi* » ? Répondre à cette question exige une sérieuse réflexion et la volonté de relever des défis réels.

Que l'année 2008 nous permette de faire un pas de plus dans la quête du vivre-ensemble. Très bonne année à chacune et à chacun !

---

1. Vous pouvez retrouver les textes des différentes interventions sur le site <http://www.diocesisrimouski.com/>

CARÊME 2008

# Quand la vie se donne...le monde renaît

Chaque carême introduit les catéchumènes à la grâce baptismale et permet à l'Église de renouveler sa fidélité à ce don de vie reçu par le baptême. À la suite du Christ, être baptisé engage à donner sa vie pour que le monde connaisse une renaissance. Le carême nous conduit vers ce don qui culmine dans la Pâque du Christ, jour de la victoire de la vie sur la mort.

Ce temps liturgique offre annuellement deux récits, celui des tentations de Jésus au désert et celui de sa transfiguration. Comme lui, nos vies connaissent les déserts de l'impasse personnelle et collective, mais sa transfiguration nous conduit au Christ et à son Évangile comme source de toute vie et appelle notre conversion. Les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dimanches du carême de l'année liturgique A présentent des extraits de l'Évangile selon saint Jean. Chaque texte illustre une situation d'impasse qui se dénoue dans une renaissance. Ainsi voyons-nous la Samaritaine être apaisée dans sa soif de vérité, l'aveugle-né découvrir la vie sous un regard plus profond, plus large et plus haut, et Lazare accueillir une vie nouvelle qui prélude à la résurrection de Jésus.

L'Église connaît aussi ses situations de désespoir et de démission. Les communautés chrétiennes sont alors tentées de revenir à ce qui les sécurisait et faisait autrefois leur gloire. Mais renaître avec le Christ, n'est-ce pas plutôt se relever et accueillir le don de Dieu d'une vie nouvelle? Être baptisé, n'est-ce pas s'engager à transmettre ce don reçu afin que le monde renaisse lui aussi?

Par la thématique du carême, **Quand la vie se donne... le monde renaît**, la revue *Vie liturgique* nous fait entrer dans la dimension missionnaire de notre foi grâce à Jésus qui par l'offrande de sa vie sur la croix envoie les baptisés donner leur propre vie pour

que le monde renaisse, malgré ses désespoirs et ses tentations face à la foi. Dans nos liturgies, la croix bien en vue et la procession qui part de la nef peuvent valoriser ce don de vie à partager. L'envoi, en lien avec l'évangile de chaque dimanche, propose aux fidèles un engagement dans leurs milieux respectifs, pour donner forme à ce don. La première suggestion met l'accent sur l'envoi des ministres de la commu-

nion aux malades pour rappeler que c'est la communauté qui est envoyée vers eux. Les suivantes s'inspirent de cet engagement pour envoyer toute l'assemblée. L'une consiste à transformer le monde, l'autre à devenir à l'exemple du Christ source de vie, une autre encore à se laisser éclairer par le Christ pour en être le reflet par nos vies données et une dernière invite à reconnaître le Christ comme source de sa vie et à promouvoir la vie. Une consultation de la revue vous donnera plus de détails.

Pour boucler le tout, des catéchèses préparées par le comité organisateur de Québec pour le Congrès Eucharistique International de 2008 ont été reformulées en « *Gerbes de vie* » catéchétiques. Le diocèse vous en propose quatre autour des thèmes : « *L'Eucharistie, don de Dieu par excellence* », « *L'Eucharistie, mémorial du mystère pascal du Christ* », « *L'Eucharistie, Vie du Christ dans nos vies* », « *L'Eucharistie, mission au cœur du monde* ». M<sup>gr</sup> Blanchet invite les communautés chrétiennes à réfléchir sur le don de vie qui nous est fait par l'Eucharistie en vivant localement ces catéchèses. N'y aurait-il pas là un moyen de se laisser renaître au sens de l'Eucharistie et de vivre concrètement le thème de ce Carême 2008 : **Quand la vie se donne...le monde renaît?**

**Chantal Blouin, s.r.c.**  
Collaboratrice à la liturgie

Quand la vie  
se donne...

le monde  
renaît



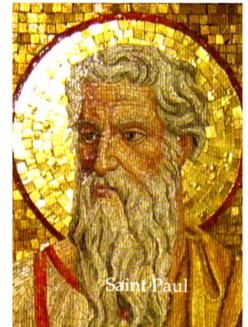
## Paul, apôtre de la liberté

**A**u lendemain du temps des fêtes pendant lequel nous nous sommes échangé les souhaits traditionnels, il en est un que Paul nous offrirait sans doute avec ferveur, c'est celui de la liberté. En effet, plus que tous les autres auteurs du Nouveau Testament, Paul utilise le vocabulaire de la liberté pour désigner la vie chrétienne. Mais quel sens lui donne-t-il ?

Dans le monde grec, la liberté des uns s'opposait à l'esclavage des autres. Paul en a gardé ce sens premier : *Libérés du péchés, vous êtes devenus esclaves de la justice* (Rm 6, 18). C'est aussi en ces termes qu'il se présentait lui-même: *Ne suis-je pas libre? Ne suis-je pas apôtre ? (...) Oui, libre à l'égard de tous, je me suis fait l'esclave de tous, pour en gagner le plus grand nombre* (1Co 9, 1.19). Libre à l'égard des humains, Paul l'était aussi par rapport à la loi mosaïque de par son baptême dans la mort et la résurrection du Christ. *Car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit en un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit* (1Co 12, 13). Or, dans le cadre de la Nouvelle Alliance, Paul considère que la loi entraîne au péché alors que l'Esprit en libère (Rm 8, 2; 2Co 3, 17).

C'est au nom de cette liberté que Paul s'insurge contre les judaïsants qui tentent de ramener les Galates à la pratique de cette loi, les éloignant ainsi de la nouveauté apportée par le Christ. Paul les qualifie de faux-frères, intrus, jaloux de la liberté qui vient du Christ (Ga 2, 3). Il incite les Galates à résister à ce mouvement de retour à la loi qui les éloignerait de l'Évangile. *C'est pour que nous soyons vraiment libres que Christ nous a libérés. Tenez donc ferme et ne vous laissez pas remettre sous le joug de l'esclavage. Moi, Paul, je vous le dis: si vous vous faites circoncire – la circoncision étant le signe de l'appartenance au peuple de Dieu remplacée par le baptême - Christ ne vous servira plus de rien. Et j'atteste encore une fois à tout homme qui se fait circoncire qu'il est tenu de pratiquer la loi intégralement. Vous avez rompu avec Christ, si vous placez votre justice dans*

*la loi; vous êtes déchus de la grâce. Quant à nous, c'est par l'Esprit, en vertu de la foi, que nous attendons fermement que se réalise ce que la justification nous fait espérer. Car, pour celui qui est en Jésus Christ, ni la circoncision, ni l'incirconcision ne sont efficaces, mais la foi agissant par l'amour* (Ga 5, 1-6).



On le pressent déjà, pour Paul la liberté est loin du laisser-aller ou du libertinage. Au contraire, elle est synonyme de responsabilité envers soi-même, envers Dieu et envers les autres : *Vous, frères, c'est à la liberté que vous avez été appelés. Seulement, que cette liberté ne donne aucune prise à la chair! Mais, par l'amour, mettez-vous au service les uns des autres. Car la loi tout entière trouve son accomplissement en cette unique parole: Tu aimeras ton prochain comme toi-même* (Ga 5, 13-14). Aux Romains, il rappelait que libérés du péché, ils sont maintenant esclaves de la justice, esclaves de Dieu pour porter des fruits qui conduisent à la sanctification en vue de la vie éternelle, don gratuit de Dieu en Jésus-Christ (Rm 6, 18-23). Paul met également en garde les Corinthiens qui croyaient que tout leur était permis, en leur rappelant que tout ne convient pas (1Co 6, 12). Il leur demande particulièrement de ne pas user de leur liberté par des comportements qui pourraient entraîner les plus faibles dans la chute (1Co 8, 9). La charité et le bien des autres sont premiers. Ainsi, la liberté chrétienne s'exerce dans la responsabilité. Elle engage.

Comme on peut le constater, Paul a milité pour la liberté acquise dans la mort et la résurrection du Christ. Cette liberté sort les croyants de l'emprise du péché qui conduit à la mort pour les introduire dans la vie nouvelle.

Aux souhaits reçus ajoutons donc celui de connaître en profondeur cette liberté qui brise les murs de la peur pour introduire dans la vérité et l'amour de Dieu.

Jérôme

# Lettre pastorale sur l'Eucharistie

# DOSSIER

**NDLR :** Au cours de l'automne, M<sup>gr</sup> Bertrand BLANCHET soumettait à son Conseil presbytéral (CPR) et à son Conseil de pastorale (CDP) un projet de *Lettre pastorale sur l'Eucharistie*. Au cours des mois d'octobre et de novembre, il est allé lui-même présenter cette *Lettre* dans chacune des six zones pastorales du diocèse. *En Chantier* la présente ici sans sa dernière version, celle du 6 décembre 2007.

## INTRODUCTION

Après une année et un synode consacrés à l'Eucharistie, Benoît XVI nous a donné son exhortation apostolique intitulée « Sacrement de l'amour ». Ce message s'ajoute à ceux que Jean-Paul II nous a laissés dans les dernières années de sa vie; ils témoignent de son grand souci pastoral envers l'Eucharistie.

La présente lettre pastorale veut susciter un écho diocésain à l'ensemble de ces enseignements, non pour en répéter les contenus généraux, mais pour en dégager

quelques orientations et quelques applications. Celles-ci s'imposent aussi en raison de l'engagement, dans nos célébrations, de nombreuses personnes qui agissent en toute bonne foi mais pas toujours avec la formation souhaitable. Mes observations porteront sur la participation active à l'Eucharistie, les célébrations de la Parole, l'adoration eucharistique et le prochain Congrès eucharistique international. Elles seront complétées par des notes plus particulières à l'intention des responsables et des personnes qui interviennent dans la liturgie de leur commu-

∞ ∞

## 1. LA PARTICIPATION ACTIVE À L'EUCCHARISTIE

Le décret conciliaire sur la liturgie nous invite à « une participation pleine, consciente et active » aux célébrations liturgiques. Or, dans son Exhortation apostolique, Benoît XVI rappelle que la participation la plus fondamentale est de l'ordre de ce qu'il appelle « le culte spirituel ». Il cite saint Paul : « Je vous exhorte, mes frères, par la tendresse de Dieu, à lui offrir vos corps en sacrifice saint, capable de plaire à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre. » (Rm 12,1) Il ajoute : « L'insistance sur le sacrifice – " rendre sacré " – dit ici toute la densité existentielle impliquée dans la transformation de notre réalité humaine saisie par le Christ. » (no 70)

Ainsi unis au Christ dans son offrande, nous devenons comme lui « pain rompu » au service des nôtres. Voilà, à coup sûr, la plus merveilleuse des participations à l'Eucharistie; nous y aspirons tous.

On comprend alors l'importance d'une catéchèse aidant à entrer dans la dynamique de cette participation. Des enseignements au cours de sessions peuvent y contribuer beaucoup. Mais c'est probablement dans l'homélie, de façon ponctuelle, que cette catéchèse s'avérera la plus féconde tout en atteignant un plus grand nombre de fidèles.

Toutefois, cette participation active à l'Eucharistie n'est pas que personnelle. Elle se vit au cœur d'une

assemblée dont tous les membres sont convoqués à ce culte spirituel. On y favorisera l'implication du plus grand nombre, dans le respect de rôles différents et complémentaires: chorale, organiste, lecteurs, servants, préposés aux offrandes et à la collecte, personnes qui distribuent la communion. Ce qui nécessite coordination et collaboration mutuelle.



Un sacrement se vit grâce à des signes auxquels il convient de réserver leur puissance d'évocation. Or, un regard sur nos pratiques des dernières années nous révèle une tendance à simplifier, voire rapetisser la plupart des signes. Qu'elle soit solennelle ou privée, toute célébration liturgique repose sur un ensemble de paroles, de gestes et d'objets qui ont pour but d'évoquer des réalités qui nous dépassent. Or ce pouvoir évocateur dépend pour une bonne part de la vérité et de la beauté des symboles qui les suggèrent. Le renouveau liturgique nous a apporté des bienfaits incontestables mais il faut reconnaître que nous n'exprimons plus aussi clairement qu'autrefois notre respect et notre vénération à l'égard de la présence eucharistique. Des notes à l'intention des personnes responsables et engagées en liturgie pourront aider chaque communauté à voir comment elle satisfait cette exigence.

Le chant possède une importance majeure pour une participation active de l'assemblée. Heureusement, de nombreuses personnes y consacrent beaucoup de temps et de générosité.

Le chant possède une importance majeure pour une participation active de l'assemblée. Heureusement, de nombreuses personnes y consacrent beaucoup de temps et de générosité.

Une formation supplémentaire aiderait à des choix plus appropriés aux divers moments de la célébration, à un meilleur équilibre entre la participation de la chorale et celle de l'assemblée ainsi qu'entre un répertoire plus familier et des chants nouveaux.

Dans son exhortation apostolique, Benoît XVI dit : « En relation avec l'importance de la Parole de Dieu, il est nécessaire d'améliorer la qualité de l'homélie [...] On évitera les homélies générales et abstraites. Je demande en particulier aux ministres de faire en sorte que l'homélie mette la Parole de Dieu en étroite relation avec la célébration sacramentelle et avec la vie de la communauté... » (no 46) Il est certain qu'une connaissance approfondie de la Parole de Dieu, une proximité de son peuple, un souci de l'actualité et de la vie des gens ainsi qu'une authentique vie spirituelle constituent des atouts majeurs pour une homélie nourrissante.

Les conférences épiscopales sont invitées à statuer sur les positions que l'assemblée doit adopter pendant la prière eucharistique. On sait que la position debout est celle qui convient à des personnes ressuscitées. Par ailleurs, Benoît XVI lui-même propose de « s'agenouiller pendant les moments centraux de la prière eucharistique », en signe de respect et de vénération (no 65). En conformité avec les recommandations de la CECC, on s'agenouillera après le chant du Sanctus et on se lèvera après la consécration.

En conformité avec l'instruction *Redemptionis sacramentum* (no 90) et un décret de la CECC, la personne qui communie est invitée à poser un geste de respect. Après que la personne en avant de soi a communié et qu'elle s'apprête à retourner, on inclinera la tête et le haut du corps. (Il est inapproprié de faire une genuflexion.) Sans refuser la communion sur la langue, on invitera les fidèles à tendre la main ouverte pour recevoir l'hostie, à faire un pas de côté et à la consommer respectueusement sur place avant de retourner.

Les personnes qui apportent la communion aux malades se servent d'une custode et reçoivent seulement les hosties qui seront distribuées peu après la célébration. Il n'est pas permis d'en faire une réserve à sa résidence, pour soi ou pour les malades. En dehors des célébrations, seules les personnes autorisées iront elles-mêmes chercher le Saint-Sacrement dans le tabernacle.

## 2. LES CÉLÉBRATIONS DE LA PAROLE

### L'assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique (Adace)

Compte tenu de la diminution des prêtres, plusieurs communautés chrétiennes font l'expérience des Adaces depuis nombre d'années. Cette situation, en elle-même moins heureuse, constitue en même

temps une invitation à donner toute sa valeur à la Parole de Dieu où, nous dit le Concile, le Christ est présent et nous nourrit. Le prochain synode sur la Parole de Dieu pourra nous y aider.

Puisque des célébrations se déroulent le dimanche, jour par excellence de l'Eucharistie où nous revivons le mystère de mort et de résurrection de Jésus, on pourra y distribuer la communion. Celle-ci peut alors être mise en lien avec les célébrations eucharistiques du même secteur pastoral ou de l'Église diocésaine.

Il est devenu coutume qu'à certains dimanches, une messe de secteur soit organisée, sans Adace dans les autres paroisses. C'est généralement l'occasion d'une célébration plus festive et particulièrement inspirante pour les responsables de la liturgie. Tout en tenant compte des bienfaits évidents de ces messes de secteur, on ne les multipliera pas sans vérifier si pour des raisons de distance, de difficultés de transport (particulièrement l'hiver), de contraintes financières, plusieurs personnes fréquentant habituellement les Adaces s'absentent de ces messes de secteur. Ces conditions peuvent varier notablement d'un secteur à l'autre.

### Les funérailles animées par des diacres ou des laïques, et les mariages animés par des diacres

Dans ces célébrations, on mettra en valeur la présence de Dieu dans l'assemblée réunie en son nom et dans la Parole de Dieu. D'ailleurs, en certaines assemblées de funérailles, il n'est pas rare que les personnes présentes éprouvent un authentique sentiment de communion entre elles, ce qui les dispose en même temps à une communion avec le Christ dans sa Parole.

Une question a été souvent posée et discutée, dans notre diocèse comme ailleurs. « Faut-il y offrir la communion? » Les fidèles qui se sont exprimés sur le sujet se sont prononcés très majoritairement en faveur de la distribution de la communion. On peut le comprendre puisque ces personnes sont très attachées à l'Eucharistie et participent habituellement aux assemblées dominicales. Ce qui n'est plus le cas de la grande majorité de nos catholiques qui y sont très rarement présents. Offrir la communion à tous risque de ne pas respecter la vérité de l'Eucharistie et la vérité de plusieurs personnes participantes.

Mais la vérité de l'Eucharistie n'est pas respectée pour une autre raison, non moins importante : elle est une **action** liturgique. En effet, après nous être nourris de la Parole de Dieu et de l'homélie, nous offrons le pain et le vin symbolisant notre travail, notre vie et toute la création. Nous demandons ensuite à l'Esprit Saint de venir transformer ces dons pour qu'ils deviennent le Corps et le Sang du Christ. Puis, unis au Christ, nous

les offrons de nouveau à Dieu le Père, en demandant de devenir « une éternelle offrande à la louange de sa gloire » et de former ensemble un seul Corps. Ces dons, ainsi transformés et offerts, nous sont comme redonnés pour y communier. Ainsi, l'action liturgique comporte comme deux mouvements aller-retour entre nous et Dieu.

On comprend que se limiter habituellement à la communion pourrait conduire à une conception tronquée de l'Eucharistie – conception qui serait encore accentuée si la personne limitait cette communion à une dévotion personnelle. Puisque, selon toute probabilité, les célébrations de la Parole deviendront plus fréquentes, ce risque ne peut être sous-estimé. En conséquence, c'est aussi la conception du sacerdoce ministériel qui est affectée. On pourrait penser qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper de la pénurie des vocations puisqu'il suffirait que quelques prêtres consacrent des hosties pour les célébrations de la Parole.

C'est pourquoi le Comité de théologie de l'AECQ et les diocèses qui font l'expérience de l'animation de funérailles par des laïques proposent qu'on n'y distribue pas la communion. Ce sera dorénavant la position de notre diocèse. Cette disposition s'appliquera aussi pour des mariages animés par des diacres.

Lors des célébrations de funérailles, les personnes qui les animent inviteront celles qui le désirent à une Eucharistie paroissiale célébrée, dans un avenir rapproché, pour la personne défunte.

En vertu de ce même respect de la vérité de l'Eucharistie, la Congrégation pour le culte divin et les sacrements demande de ne pas offrir la communion lors d'assemblées de la Parole qui se déroulent sur semaine. On pourrait la remplacer par un moment d'adoration. Toutefois, dans des foyers de personnes âgées, certaines d'entre elles peuvent difficilement être présentes aux assemblées dominicales. Lorsque s'y déroule une célébration de la Parole sur semaine, on pourra y distribuer la communion; celle-ci s'apparente alors à la communion aux malades.

### **3. L'ADORATION EUCHARISTIQUE**

Le document conciliaire sur la liturgie n'a pas mis en valeur l'adoration eucharistique. Jean-Paul II et Benoît XVI nous ont rappelé qu'il ne l'a pas davantage déconseillée. La place grandissante que plusieurs fidèles lui redonnent dans leur piété personnelle nous invite à redécouvrir comment elle peut être riche de signification et porteuse de bienfaits spirituels.

Il semble que l'adoration du Saint-Sacrement soit inspirée du rite très ancien de l'élévation de l'hostie. Puisque le prêtre célébrait dos au peuple, les fidèles ont deman-

dé de voir l'hostie, après la consécration. Ils éprouvaient le besoin de voir, pour faciliter leur adoration. En effet, comme dit le cardinal André Vingt-Trois, « c'est une chose de penser au Christ... c'est une autre chose de regarder le Christ ». Même s'il s'agit d'un regard de foi, il fait entrer en relation d'une manière différente.

De plus, quand nous nous mettons en présence du Christ dans le Saint-Sacrement exposé, nous pouvons aussi nous laisser regarder par Lui. Bien sûr, nous sommes toujours sous son regard. Mais l'hostie consacrée devient un signe de ce regard. Nous prenons alors une conscience plus vive d'une des réalités les plus merveilleuses qui soit : notre vie se déroule sous le regard d'un Dieu qui nous aime.

Le paroissien du curé d'Ars faisait l'expérience de ces regards mutuels. Il disait, de façon aussi juste et concise que possible : « Je l'avise et Il m'avise. »

L'adoration du Saint-Sacrement met ainsi en valeur la présence de Dieu dans notre vie personnelle et collective. Nous croyons qu'il existe plusieurs formes de présence de Dieu : dans sa Parole proclamée, dans une assemblée réunie en son nom, dans nos sœurs et frères... Mais quand nous nous retrouvons devant le Saint-Sacrement, nos sens et tout notre être sont sollicités et rejoints par ce signe privilégié de la présence de Dieu. Comme s'il nous aidait à répondre à l'invitation de Jésus à « demeurer en Lui ». Nos ancêtres possédaient une forte conviction de cette présence lorsqu'ils enlevaient leur coiffure en passant près de l'église.

Par ailleurs, l'adoration eucharistique n'est pas une dévotion personnelle tournée sur elle-même. Dans son exhortation apostolique, Benoît XVI écrit : « L'acte d'adoration en dehors de la messe prolonge et intensifie ce qui est réalisé durant la célébration eucharistique elle-même. » (no 66) De fait, la présence eucharistique est conservée là où l'Eucharistie est célébrée. L'adoration du Saint-Sacrement est comme un moment et un espace entre une célébration et une communion. L'hostie de l'adoration a été consacrée pendant une Eucharistie et elle sera un jour consommée dans une communion. La véritable dévotion eucharistique prend sa source dans la célébration et elle tend à la prolonger.

Cette dévotion aura donc la même ouverture et les mêmes dimensions que la célébration : elle sera ouverte à la dimension communautaire, elle s'alimentera à la table de la Parole de Dieu, elle suscitera la transformation intérieure et l'offrande de soi, elle favorisera la communion spirituelle avec Dieu et suscitera l'engagement auprès des siens. Ainsi, comme l'affirme Benoît XVI, « on devient jour après jour un culte agréable à Dieu, en vivant sa vie comme une vocation ». (no 79)

Déjà, plusieurs paroisses offrent à chaque mois, voire à chaque semaine, des temps fixes d'adoration. Des pasteurs ont choisi ce moment pour offrir le sacrement du pardon sous sa forme individuelle. Benoît XVI suggère que, dans les zones les plus peuplées, certaines églises ou chapelles soient réservées à l'adoration perpétuelle. (no 67) Notre pastorale eucharistique pourrait sans doute bénéficier davantage du remarquable et bienfaisant foyer d'adoration que les Servantes de Jésus-Marie nous offrent à Rimouski.

Le pape propose également que « dans le parcours de la préparation à la Première Communion, les enfants soient initiés au sens et à la beauté du fait de se tenir en compagnie de Jésus, en cultivant l'admiration pour sa présence dans l'Eucharistie ». (no 67) On comprend qu'il s'agit alors de brèves visites.

Nul doute que l'adoration eucharistique peut nous aider à développer un plus grand respect envers l'Eucharistie – ce qui correspond à un besoin réel de nos communautés chrétiennes. L'adoration du Saint-Sacrement peut s'effectuer de diverses manières : tabernacle fermé ou ouvert, ciboire revêtu d'un pavillon, ostensor. On choisira l'une ou l'autre formule en fonction de la solennité du moment, réservant l'ostensor pour les rencontres de prière les plus importantes. Quand le prêtre est absent, seule une personne autorisée peut exposer et déposer le Saint-Sacrement, sans toutefois procéder à la bénédiction.

#### 4. LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

Notre expérience pastorale nous le révèle, des événements internationaux qui, au départ, paraissaient loin de nos préoccupations pastorales ont toujours fini par nous rejoindre personnellement et collectivement et à être porteurs de fécondité. Ce sera sans doute le cas pour le Congrès eucharistique international de Qué-

bec. Une délégation diocésaine sera présente pour la durée du congrès et un nombre plus important de nos fidèles voudront sûrement se déplacer pour vivre l'une ou l'autre des célébrations dominicales qui seront des sommets du congrès.

Mais, comme nous en avons déjà convenu au Conseil presbytéral et au Conseil diocésain de pastorale, nous intégrerons la préparation et la célébration de cet événement aux priorités de notre Chantier diocésain. Ainsi :

- Notre Service de formation à la vie chrétienne aidera les catéchètes à mieux cerner et apprécier le grand don de l'Eucharistie. Ce besoin paraît particulièrement important pour les catéchètes qui préparent les jeunes à l'Eucharistie et à leur première Communion.
- Grâce à l'engagement d'une nouvelle personne dans nos Services diocésains, nos comités de liturgie et nos chorales pourront bénéficier d'un supplément de formation et d'accompagnement. Notre Institut de pastorale dispense présentement un programme de formation liturgique de grande valeur, en concertation avec l'Office national de liturgie. De plus, des catéchèses et des retraites sur l'Eucharistie seront offertes, tout spécialement au cours du prochain Carême.
- Un renouveau de l'Eucharistie peut contribuer au renouveau de la catéchèse, en même temps qu'au renouveau de nos communautés. À cet effet, nous continuerons à œuvrer, particulièrement à l'échelle des équipes locales, pour établir des ponts afin que la catéchèse retentisse dans la communauté et que la vie de la communauté retentisse dans la catéchèse. L'Eucharistie peut être un de ces ponts.

∞ ∞

#### CONCLUSION

Le discours de Jésus sur le Pain de vie fut un moment charnière de son ministère. Quand Il a annoncé l'Eucharistie, plusieurs de ses disciples ont estimé que c'était là des paroles impossibles à entendre : « Cette parole est rude, qui peut l'écouter? » (Jn 6,60). Et ils l'ont quitté.

Aujourd'hui encore, l'Eucharistie met notre foi à l'épreuve. Marqués par une culture séculière où prime le besoin de tout voir et de tout vérifier, plusieurs de nos contemporains prennent aussi leurs distances. À nous

également, Jésus pose la question : « Et vous, allez-vous aussi me quitter? » L'Apôtre Pierre, qui ne comprenait sans doute rien de plus que les autres, répondit : « Seigneur, à qui irions-nous? Tu as des paroles de vie éternelle. » (Jn 6, 67-68) Il a posé un acte de foi dans la personne de Jésus, même s'il comprenait mal son message. Notre foi dans l'Eucharistie, la vénération que nous en avons, sont révélatrices de la qualité de notre condition de disciples de Jésus.

Institut de Pastorale de  
l'Archidiocèse de Rimouski

49, Saint-Jean-Baptiste O.  
Rimouski Qc G5L 4J2

Hommage  
d'un bienfaiteur

Hommage de  
Jean-Guy Nadeau, ptre

Hommage  
d'un bienfaiteur

## Notes liturgiques

**NDLR:** La *Lettre pastorale sur l'Eucharistie* présentée au cœur de ce numéro s'accompagne de *Notes liturgiques* que M<sup>gr</sup> Blanchet adresse aux « *personnes responsables ou engagées en liturgie* ». Elles peuvent aider chaque communauté chrétienne à s'examiner sur la qualité des signes qu'elle se donne pour exprimer sa foi dans l'Eucharistie. Nous en relevons ici quelques-unes.

### 1. GESTES ET OBJETS LITURGIQUES

- La beauté des vêtements et des gestes, la propreté des vases sacrés, des nappes et linges d'autel, du Missel, sont autant de marques de notre vénération envers la présence eucharistique. L'autel mérite une attention particulière puisqu'il représente le Christ. [...] Il est donc inconvenant d'y déposer toutes sortes d'objets.
- Benoît XVI nous invite à conserver la tradition de la genuflection devant le Saint-Sacrement. Il est sans doute acceptable alors de faire une inclination profonde. On pourrait toutefois privilégier la genuflection au moment de l'entrée dans l'église et de la sortie. Ce geste sera éloquent pour les jeunes : on s'incline devant des êtres humains mais c'est seulement devant Dieu qu'il convient de s'agenouiller.

### 2. LE CHANT

- Pour quelques parties de la messe, les compositeurs ont proposé des chants qui s'avèrent des adaptations souvent très larges. (Par exemple, le *Gloire à Dieu* est généralement ramené à 3 strophes : l'une au Père, l'autre au Fils, la dernière à l'Esprit Saint. Or c'est davantage d'une hymne à Jésus-Christ qu'il s'agit.) Ces adaptations ne rendent habituellement pas justice à la richesse de contenu du texte. Les chorales devraient être attentives à conserver dans leur répertoire l'une ou l'autre formule respectant l'intégrité du texte.

### 3. LA PAROLE DE DIEU

- Puisque la liturgie de la Parole est une table où le Christ est présent et nous nourrit, sa proclamation

mérite d'être soignée. C'est souvent un lieu de faiblesse dans nos célébrations. Pour bien lire, il faut d'abord bien comprendre ce qu'on lit; ce qui suppose qu'on s'est d'abord approprié le texte dans une lecture attentive, voire méditée. Puis, la personne qui lit doit avoir le souci que l'auditoire comprenne à son tour et pas seulement avec son intelligence mais aussi avec son cœur, ce qui commande un rythme plutôt lent. Si des jeunes font la lecture, on s'attend à ce qu'eux aussi la fassent très bien.

### 4. OFFRANDES ET COMMUNION

- Benoît XVI rappelle que la présentation des dons demeure un geste d'une grande signification : « *Dans le pain et le vin que nous apportons à l'autel, toute la création est assumée par le Christ Rédempteur pour être transformée et présentée au Père* » (*Sacramentum Caritatis*, 47) Il est bon alors que, d'une manière générale, ce geste provienne de l'assemblée.
- L'échange de la paix « *est sans doute un signe de grande valeur* ». Mais la sobriété nécessaire pour maintenir un climat adapté à la célébration, par exemple en limitant l'échange de la paix avec la personne la plus proche, n'enlève rien à la valeur du geste » (*Idem*, 49). Il n'est probablement pas nécessaire que le geste soit posé à tous les dimanches, surtout en ces temps de l'année où les virus sont plus menaçants.
- La Présentation générale du Missel romain considère comme un abus l'accumulation d'un très grand nombre d'hosties dans le tabernacle. Elle propose que la communion se fasse avec, au moins, un certain nombre d'hosties consacrées à la même célébration. On respecte beaucoup



**Denis Lévesque**  
Responsable diocésain

### Que ...LA NEIGE BRÛLE...partout au Québec le 26 janvier 2008

*À la défense de nos droits collectifs, de la paix et de l'environnement.*  
Invitation à la solidarité et à la mobilisation pour l'avenir du Québec et du monde

Le 26 août, dans le cadre du Forum social québécois, l'Assemblée des mouvements sociaux entérinait la résolution d'allumer des feux à la grandeur du Québec le 26 janvier 2008 afin de porter nos revendications sur la place publique.



Nous vous invitons donc aujourd'hui à vous mobiliser et à joindre les milliers d'autres organisations à travers le monde qui prévoient elles aussi manifester dans le cadre de la journée d'action lancée par le **Forum social mondial** (FSM).

Dans le contexte actuel, chacune et chacun d'entre nous avons mille et une raisons de nous mobiliser et de manifester nos inquiétudes à l'égard de nos responsables politiques. À cet effet, nous vous proposons d'interpeller plus particulièrement nos dirigeants et nos dirigeantes à Québec et à Ottawa qui mettent en œuvre le projet néolibéral en multipliant les offensives envers nos droits collectifs, en maintenant une attitude méprisante et dangereuse envers les enjeux environnementaux et en nous entraînant dans une logique militaire agressive et coûteuse.

\* \* \*

L'idée générale de la mobilisation est de participer à cette journée en organisant des actions en lien avec vos revendications, ou en rejoignant celles organisées dans votre municipalité ou votre région. Les thèmes généraux avancés, *les droits collectifs*,

*l'environnement et la paix*, peuvent illustrer le lien entre nos revendications et notre rejet des politiques néolibérales de nos gouvernements. Ainsi, diverses activités peuvent avoir lieu pendant la journée et donner suite à une convergence des personnes mobilisées vers une action commune.

Les formes d'action peuvent être diverses : conférences de presse, actions sur Internet, allumage de feux, utilisation de braseros, manifestations, conférences, événements *Réclamons la rue*, dépôt de budget participatif, création de contes, pétitions, communications en direct à travers le Québec et ailleurs dans le monde, etc.

\* \* \*

Nous vous espérons donc tout aussi nombreuses et nombreux à manifester le 26 janvier prochain afin que **LA NEIGE BRÛLE...** partout au Québec.

Cette action est organisée par une coalition de mouvements sociaux (mouvements communautaire, écologiste, étudiant, féministe, syndical, groupes représentant des minorités, etc.). Nous vous invitons à faire circuler largement cette invitation et à contacter le Service de la Présence de l'Église dans le Milieu à l'adresse électronique suivante : [presencede-leglise@hotmail.com](mailto:presencede-leglise@hotmail.com) pour plus d'informations. En terminant, précisons que le FSM de 2008 propose la réalisation d'une semaine de mobilisation internationale animée par des débats, événements culturels, interventions artistiques, marches, protestations, actions directes, rencontres et toute autre forme de manifestation, trouvant son moment culminant dans la **Journée de la Mobilisation et de l'Action Mondiales** ([www.fsm2008.net](http://www.fsm2008.net)), le 26 janvier.

## Baptême et Pardon

**NDLR.:** Le Conseil presbytéral a tenu sa 191<sup>e</sup> réunion le 3 décembre 2007. En voici un premier écho; un deuxième suivra en février. Deux sujets ont fait l'objet d'un échange, une question se posant d'abord à propos du baptême : le sacrement de baptême fait-il de nous d'abord des « enfants de Dieu »? Ou ne serait-il que la célébration de cette réalité? Une autre question s'est posée à propos du sacrement du Pardon : dans l'hypothèse où il nous faudrait effectuer un retour en arrière et revenir à l'absolution individuelle, quelle pédagogie devrions-nous adopter au plan pastoral? Nous présentons ici les notes du secrétaire du Conseil, M. Yves-Marie Mélançon, que nous remercions.

### 1. LE SACREMENT DU BAPTÊME

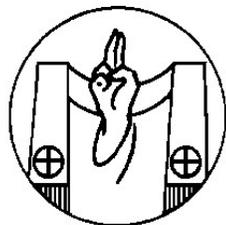
Depuis quelque temps, circule une opinion qui prétend sans nuance et de manière inexacte que nous sommes « enfants de Dieu » dès notre création, et que le baptême n'est que la célébration de cet état. Pour préciser la notion théologique d'*enfants de Dieu*, le CPR a fait appel aux compétences de M. **Jean-François Mélançon** qui a animé la réflexion à partir d'un résumé du récent document publié par la Commission théologique internationale : *L'espérance du salut pour les enfants qui meurent sans baptême* (*La Documentation catholique*, #2387, 7 octobre 2007, p. 852-879).



Il en ressort que la condition d'*enfants de Dieu* est exclusivement réservée, dans le Nouveau Testament, à ceux qui ont été baptisés. La création d'un être humain fait de lui une créature de Dieu, créée à son image, aimée de Dieu, tendant vers Dieu et capable de devenir « enfant de Dieu » dans le Christ, par adoption filiale (Jean 1, 12 : « Il leur a donné de pouvoir devenir enfants de Dieu »). Mais avant le baptême, nous ne sommes pas des « enfants de Dieu » au sens plénier et théologique du terme. Bien que l'Ancien Testament parle de Dieu comme d'un père pour son peuple Israël, c'est par analogie et non de manière effective. C'est uniquement dans et par le Christ, auquel nous sommes configurés et greffés comme membres de l'Église, que nous devenons effectivement des filles et des fils adoptifs de Dieu, participants de la vie divine elle-même.

Il nous faut donc faire la différence entre la condition générale de créature aimée de Dieu, avant le baptême, et la condition spécifique d'enfant de Dieu après le baptême. Ce n'est pas identique. Le baptême ne fait pas que célébrer un état qui serait acquis dès notre création, mais il nous recrée réellement pour une vie nouvelle dans le Christ, il ajoute à notre existence naturelle la vie surnaturelle, la vie de Dieu. Nous devons faire les distinctions et ne pas mélanger les expressions. Nous avons le devoir de traduire avec exactitude les vérités de foi enseignées par l'Église. Il est recommandé que nous soyons soucieux d'utiliser les expressions dans leur sens réel. Il n'est pas acceptable de parler sans nuance d'une condition d'enfant de Dieu qui préexisterait avant le baptême. Il est demandé de ne pas utiliser l'expression « enfants de Dieu » pour qualifier les non-baptisés et de la réserver aux baptisés, selon l'usage qu'en font l'Écriture Sainte et la tradition de l'Église.

### 2. LE SACREMENT DU PARDON



Suite aux exigences nouvelles formulées par le Vatican et la Conférence des Évêques catholiques du Canada, il ne nous sera vraisemblablement plus possible, à court terme, de continuer à avoir des célébrations du pardon avec absolution collective dans le diocèse de Rimouski. Le carême 2008 verra probablement se dérouler les dernières célébrations de ce type. Il faut donc amorcer un travail d'éducation des fidèles sur les bienfaits de la rencontre individuelle, tout en continuant à faire des célébrations communautaires, mais avec absolutions individuelles. Toutefois, on demande d'attendre que soient passés le Carême 2008 et les catéchèses sur l'Eucharistie qui y sont prévues avant d'entreprendre ces démarches d'information et d'éducation. L'Avent 2008 sera un moment plus propice pour des catéchèses sur la miséricorde de Dieu, le sens du péché et de la souffrance, la conversion et le pardon. Les autorités diocésaines profiteront de tournées régionales

pour informer les fidèles des changements intervenus dans la célébration du pardon.

## Le Carnet des régions

### 100 ANS DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ CHRÉTIENNE

Le mois de janvier marque le retour de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens que nous allons célébrer cette année du 23 au 30 janvier. C'est cette année le 100<sup>e</sup> anniversaire de cette semaine de prière, la première ayant été célébrée à Graymoor dans l'État de New York du 18 au 25 janvier 1908.

Pour marquer cet anniversaire, le thème et les textes de cette année ont été choisis par un groupe de chrétiennes et de chrétiens américains. Dans leur choix du texte de référence (1 Th 13b-18) et dans leurs commentaires, ils ont voulu souligner l'importance de ce 100<sup>e</sup> anniversaire. Ils ont aussi voulu lancer un appel à donner un nouvel élan à la prière pour l'unité chrétienne en proposant le thème : « *Priez sans cesse* » (1 Th 5,17).

Ce 100<sup>e</sup> anniversaire est d'abord l'occasion de rendre grâce pour les nombreux fruits qu'a produits pendant toutes ces années la prière pour l'unité : en maints endroits, l'animosité et les malentendus ont cédé la place au respect et à l'amitié entre les chrétiens. Néanmoins, sur de nombreux sujets, la réconciliation semble encore lointaine. Cet anniversaire peut donc être aussi l'occasion de mesurer combien les divisions entre chrétiens sont en contradiction avec la prière du Christ pour l'unité (« *Que tous soient un* ») et avec l'exhortation de saint Paul à vivre en paix (1 Th 5,13).

L'association *Unité Chrétienne* diffuse tout le matériel nécessaire pour vivre cette Semaine de prière pour l'unité chrétienne. (Source : <http://www.unitechretienne.org>).

### DROITS ET DÎMES TU PAIERAS, VOUS SOUVIENT-IL?

Il y a les commandements de Dieu, mais il y avait aussi, vous vous souviendrez, les commandements de l'Église. Le septième s'énonçait ainsi : *Droits et dîmes tu paieras, à l'Église fidèlement*. À la question 560 du Petit Catéchisme on demandait : *Pourquoi sommes-nous obligés de payer la dîme et les autres droits qui peuvent être fixés par l'évêque du diocèse?* Dès notre 6<sup>e</sup> année au primaire, on nous apprenait à répondre : *Parce qu'ils sont nécessaires au soutien du culte et des prêtres qui travaillent au bien des âmes*. Et puis il y avait cette question : *Quel péché commet celui qui, volontairement et sans raison grave, refuse de payer sa dîme ou les autres droits qui peuvent être fixés par l'é-*

*vêque du diocèse?* La réponse était facile à mémoriser : « *Celui qui, volontairement et sans raison grave, refuse de payer sa dîme ou les autres droits qui peuvent être fixés par l'évêque du diocèse, commet un péché qui peut être mortel* ».



Photo L'Avantage

Tout récemment, dans un hebdo, un marguillier de la fabrique de Saint-Germain de Rimouski, M. **Guy-Réjean Pineault**, est venu rappeler ce que cela signifiait de nos jours, payer sa dîme (ou sa capitation). « *C'est un peu comme une taxe municipale qu'on paie, disait-il, et qui vise à défrayer le coût des services qu'on peut obtenir* ». La capitation permet en effet à une Fabrique de payer tous les services pastoraux qu'elle dispense, les salaires et bénéfices marginaux de son personnel, le chauffage et l'entretien des églises et autres bâtiments qu'elle possède. « *Ce n'est pas un cadeau qui est fait aux curés* », a-t-il cru bon de préciser.

Dans le diocèse, la capitation est fixée à 45\$ par personne et à 90\$ par famille. Certaines paroisses y ajoutent une contribution pour le chauffage. Fait à souligner, note encore M. Pineault, les jeunes parents, qui ont entre 30 et 35 ans, contribuent davantage que par le passé. « *Ces jeunes parents se doivent de participer aujourd'hui à l'éducation chrétienne de leurs enfants; on trouve chez eux une sensibilisation qu'on ne trouvait pas avant* ».

### GUÉRIR DES BLESSURES D'UN AVORTEMENT

M<sup>gr</sup> **Gérard DRAINVILLE**, biologiste et évêque émérite d'Amos, est un fidèle lecteur de la revue *En Chantier*. Suite à sa lecture d'un article paru le 15 novembre et présentant *La Vigne de Rachel*, il nous écrit, portant à notre connaissance la publication chez Médiaspaul d'un ouvrage (traduit de l'américain) traitant du même sujet : les blessures causées par la perte d'un enfant, suite à un avortement... L'ouvrage est de **John J. Dillon** et s'intitule *Guérir des blessures de l'avortement, un chemin d'espérance* (Montréal, 2007). L'édition française est encadrée par la préface d'une femme médecin, mère de cinq enfants, Dr **Marie Jetté-Grenier**, et par la postface du Dr **Joseph Ayoub**.

Le ton du livre, nous dit M<sup>gr</sup> Drainville, va vraiment dans le sens d'aider à *guérir* de leurs blessures les personnes qui ont eu à passer par cette épreuve, à *se réconcilier* avec elles-mêmes et avec l'enfant jamais né. Mais elles doivent pour cela accepter d'être aidées. Des groupes d'entraide existent par milliers dans un grand nombre de diocèses, aux États-Unis. Ils sont appelés là-bas *Groupes Rachel*. C'est un de ces groupes qui vient d'être formé dans le diocèse de Baie-Comeau sous le nom de *La Vigne de Rachel*. Mgr Drainville souhaite que vraiment leur geste puisse être imité.

## CINQ BOURSIERS ISSUS DU MILIEU RURAL

Le *Fonds Jean-Marc Gendron* a permis cette année encore d'attribuer des prix à des jeunes ruraux du Bas-Saint-Laurent impliqués dans le développement de leur milieu. Ces prix ont été attribués à **Enrico Bélanger** de Saint-Cyprien (*Bourse Ghislain Gendron* de 1000\$), **Joachim Gagnon** de L'Isle-Verte (*Bourse Albert Roy* de 1000\$), **Steve Chénard** de Sainte-Hélène de Kamouraska (500\$), **Nathalie Dupont** de La Rédemption (500\$) et **Claire Imbeault** de Padoue (500\$). Félicitations!



De gauche à droite : Enrico Bélanger (Saint-Cyprien), Joachim Gagnon (Isle-Verte), Claire Imbeault (Padoue), Nathalie Dupont (La Rédemption), Steve Chénard (Sainte-Hélène).

La remise de ces prix eut lieu le 2 décembre dans la sacristie de l'église de Saint-Arsène. On avait choisi ce lieu parce que c'est dans cette paroisse qu'est né l'abbé **Albert Roy**, qui fut un des généreux donateurs au *Fonds Jean-Marc Gendron*. Sa succession et celle de l'abbé **Ghislain Gendron**, décédé aussi cette année, auront permis d'ajouter en prix la somme de 2000\$ à celle plus habituelle de 1500\$ remise annuellement. À ce jour, depuis treize ans, 62 boursières et boursiers se sont partagé la somme de 35 100\$.

## FUSION DE PROVINCES CHEZ LES URSULINES

Le 1<sup>er</sup> janvier, la *Province des Ursulines de Rimouski* cessait d'exister comme entité canonique et juridique. Les Provinces actuelles de Rimouski, de Trois-Rivières et de Québec se sont en effet regroupées pour n'en constituer qu'une seule, connue maintenant sous le nom de *La Province des Ursulines du Québec*. On aura compris que c'est la gestion et l'administration qui sont centralisées à Québec (20, rue des Dames Ursulines, C.P. 81276, Loretteville, Qc, G2B 3W7. Tél. : 418 842-2424).

Les Ursulines sont toujours présentes et très actives dans notre diocèse. Elles se retrouvent dans quatre des cinq régions pastorales, à Amqui, à Matane, à Rimouski, à Saint-Arsène et à Saint-Léon-le-Grand. Merci pour tous les services rendus et longue vie!

## AUTRES FUSIONS DE FABRIQUES À L'HORIZON

L'hebdomadaire *L'Avantage* nous apprenait dans son édition du 2 novembre que dans la région de la Mitis les conseils de Fabrique des paroisses Sainte-Bernadette, Notre-Dame-de-Lourdes et Saint-Joseph-de-Lepage ont convenu de fusionner dans un avenir qu'on disait rapproché, ce qui pourrait entraîner la fermeture de deux des trois églises du secteur *La Montée*, soit celles de Sainte-Bernadette et de Saint-Joseph-de-Lepage.

Le président de la Fabrique de Notre-Dame-de-Lourdes, M. **Mario Dionne**, reconnaît que c'est là un dossier chaud. « *Mais la décision appartiendra à la population, reconnaît-il. Nous allons tenir des séances de consultation publique pour permettre à la base de donner son point de vue. Nous n'allons sûrement pas imposer un choix qui risquerait de déchirer les communautés* ».

Réfléchissant tout haut, M. Dionne disait encore croire que l'église de Saint-Joseph-de-Lepage pourrait demeurer ouverte l'été, mais il admettait volontiers que celle de Sainte-Bernadette pourrait être vendue. C'est d'ailleurs la plus « *vendable* », reconnaissait-il. « *Quant à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, la démolir coûterait plus de 100 000 \$ alors que ses frais d'exploitation ne dépassent pas de plus de 10 000 \$ ceux de Sainte-Bernadette* ». C'est par ailleurs au presbytère, qui est attendant à l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, que sont dispensés les cours de catéchèse.

## ANNIVERSAIRES DES AÎNÉS CÉLÉBRÉS À BAIE-DES-SABLES

Madame **Rachel Bouffard** de Baie-des-Sables nous a fait parvenir cette photo, qui témoigne d'une initiative prise dans leur milieu par un comité issu du volet *Présence de l'Église*.



On ne nous dit pas cependant qui sont ces gens qui apparaissent sur la photo, estimant que sans doute elles se reconnaîtront. Ce qu'on nous apprend néanmoins, c'est qu'elles sont réunies parce que ce soir-là on souligne dans la paroisse leur anniversaire de naissance; tous et toutes ont 75 ans ou plus. « *Nous avons tous et toutes besoin d'être reconnus*, souligne encore ici notre correspondante, *reconnus pour ce que nous sommes bien plus que pour ce que nous faisons* ». Ces rencontres se déroulent toujours sous le signe de la joie. Elles permettent de découvrir les richesses de chaque personne et de créer entre elles des liens...

## LES FÊTES PATRONALES DE JANVIER ET DE FÉVRIER

Plusieurs paroisses de notre diocèse célèbrent leur fête patronale en janvier et en février. À tous les membres de ces communautés, nos meilleurs vœux.

**En janvier** : Saint-Fabien, le 20 ; Sainte-Agnès, le 21 ; Sainte-Paule, le 26 et Sainte-Angèle Mérici, le 27.

**En février** : Notre-Dame de Lourdes (Mont-Joli), le 11 ; Sainte-Bernadette-Soubirous, le 18 ; Saint-Juste(-du-Lac), le 25 et Saint-Léandre, le 27.

## AVIS DE DÉCÈS

Sr **Marie-Jeanne Parent** s.n.j.m., décédée à Montréal le 3 décembre à l'âge de 103 ans. Elle était la sœur de l'abbé Pascal Parent,

Sr **Bernadette Roy** s.r.c. (Marie de Saint-Félix) décédée à Lac-au-Saumon le 8 décembre à l'âge de 87 ans et 8 mois dont 65 ans de vie religieuse.

Sr **Rachel Turbide** s.r.c. (Marie de Sainte-Alice) décédée à Lac-au-Saumon le 18 décembre à l'âge de 90 ans et 5 mois dont 67 ans de vie religieuse.

Sr **Simone Côté** o.s.u. (Sœur Saint-Dominique) décédée à Rimouski le 23 décembre à l'âge de 92 ans et 3 mois dont 74 ans de vie religieuse.

[renedesrosiers@globetrotter.net](mailto:renedesrosiers@globetrotter.net)



DUMONT, Claire  
**Venez la table est mise. Propos sur l'Eucharistie.**  
Éd. Médiaspaul, 2007, 111 p., 11.95 \$

Ce livre s'adresse aux jeunes qui cherchent le lien entre la messe et leur vie. Il permet d'approfondir le sens du rassemblement du dimanche. Peut-être verrons-nous l'Invisible nous ouvrir les bras pour nous mener vers la vie.



RENAUDIN, Pierre  
**Vivons notre éternité dès maintenant.**  
Éd. Salvator, 2007, 123 p., 21.00 \$

L'auteur témoigne de la paix intérieure dont il vit puisqu'il a mis sa foi en le fils de Dieu. Il évoque le fait du «Comment le Christ peut devenir la pierre angulaire de notre vie à travers la maladie.»

Vous pouvez consulter notre site web:

[www.librairiepastorale.com](http://www.librairiepastorale.com)

Nous pouvons recevoir vos commandes

par téléphone: **418-723-5004**

par télécopieur: **418-723-9240**

ou par courriel :

[librairiepastorale@globetrotter.net](mailto:librairiepastorale@globetrotter.net)

Le personnel de la librairie du Centre de pastorale se fera un plaisir de vous répondre.

**Micheline Ouellet  
Nadine Lebel  
Monique Parent**

## Les célébrations en 2008

DATE	HEURE	SECTEUR OU PAROISSE	RÉGION
Vendredi 25 avril	19h30	Secteur La Croisée (à Amqui)	Vallée de la Matapédia
Samedi 26 avril	19h30	Saint-Narcisse	Rimouski-Neigette
Samedi 3 mai	19h00	Secteur Avignon (à St-François d'Assise)	Vallée de la Matapédia
<b>Dimanche 4 mai</b>	<b>09h30</b>	<b>Secteur Matane (à Sainte-Paule)</b>	<b>Matane</b>
	19h00	Secteur Matane (à St-Luc + St-René)	Matane
Lundi 5 mai	19h00	Secteur Matane (à St-Victor + St-Jérôme + Bon Pasteur)	Matane
Mardi 6 mai	19h00	Secteur Matane (à St-Rédempteur)	Matane
Mercredi 7 mai	19h30	Secteur La Montée (à Sainte-Bernadette-Soubirous)	La Mitis
Jeudi 8 mai	19h30	Secteur Pic Champlain (à Saint-Fabien)	Rimouski-Neigette
Samedi 10 mai	19h30	Secteur Pic Champlain (à Bic)	Rimouski-Neigette
<b>Dimanche 11 mai</b>	<b>10h30</b>	<b>PENTECÔTE (Confirmation des adultes à la cathédrale)</b>	<b>Rimouski-Neigette</b>
Lundi 12 mai	19h30	Secteur Le Jardin de la Vallée (à St-Cléophas)	Vallée de la Matapédia
Mardi 13 mai	19h30	Secteur Vents-et-Marées (à St-Anaclet)	La Mitis
Mercredi 14 mai	19h30	Secteur Rimouski (à St-Robert)	Rimouski-Neigette
Jeudi 15 mai	19h30	Secteur Rimouski (à Ste-Agnès)	Rimouski-Neigette
Vendredi 16 mai	19h30	Secteur Souffle d'Azur (à St-Léandre + Baie-des-Sables + St-Ulric)	Matane
<b>Dimanche 18 mai</b>	<b>14h30</b>	<b>Secteur des Basques (à Trois-Pistoles)</b>	<b>Trois-Pistoles</b>
Vendredi 23 mai	19h30	Secteur Le Haut-Pays (à Squatec)	Témiscouata
Samedi 24 mai	19h00	Secteur Des Montagnes et des Lacs (à St-Juste)	Témiscouata
<b>Dimanche 25 mai</b>	<b>14h00</b>	<b>Secteur Des Montagnes et des Lacs (Degelis)</b>	<b>Témiscouata</b>
Lundi 26 mai	19h30	St-Jean-de-Dieu (à St-Jean-de-Dieu + St-Médard + Ste-Rita)	Trois-Pistoles
Mardi 27 mai	19h30	Secteur St-Jean-de-Dieu (à St-Cyprien + St-Clément)	Trois-Pistoles
Mercredi 28 mai	19h30	Secteur Les Érables (à St-Hubert + St-Honoré)	Témiscouata
Jeudi 29 mai	19h30	Secteur Notre-Dame/Cabano (à St-Eusèbe)	Témiscouata
Vendredi 30 mai	19h30	Secteur Terre à la Mer (à St-Paul-de-la-Croix)	Trois-Pistoles
Samedi 31 mai	19h30	Secteur Rimouski (à St-Robert)	Rimouski-Neigette

### Votre testament est-il fait ou à réviser?

Savez-vous que vous pouvez aider beaucoup le diocèse en inscrivant dans votre testament un don à la **Corporation archiépiscopale catholique romaine de Saint-Germain-de-Rimouski**?

Téléphonez au **418 723-3320, poste 107**.

Merci!

## Méditation

Pour marquer le début de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, voici une saga suédoise qui nous permettra de reconnaître que nos différences sont autant d'invitations à la créativité et au partage.

Jacques Côté



## Il a besoin de tous ses outils

Il y avait une fois, dans un petit village nordique, un atelier de charpentier. Un jour que le maître était absent, les outils se réunirent en grand conseil sur l'établi. Les conciliabules furent longs et animés; ils furent même véhéments. Il s'agissait d'exclure un certain nombre de membres de la communauté des outils.

L'un prit la parole : « Il nous faut, dit-il, exclure notre sœur la scie, car elle mord et elle grince des dents. Elle a le caractère le plus grincheux du monde. » Un autre dit : « Nous ne pouvons conserver parmi nous notre frère le rabot qui a le caractère tranchant et qui épluche tout ce qu'il touche ». « Quant au frère marteau, dit un autre, je lui trouve le caractère assommant. Il est tapageur. Il cogne toujours et nous tape sur les nerfs. Excluons-le ».

« Et les clous? Peut-on vivre avec des gens qui ont le caractère si pointu? Qu'ils s'en aillent! Et que la lime et la râpe s'en aillent aussi. À vivre avec elles, ce n'est que frottement perpétuel. Et qu'on chasse le papier de

verre dont il semble que la raison d'être dans cet atelier soit de toujours froisser! »

Ainsi discouraient en grand tumulte les outils du charpentier. Tout le monde parlait à la fois. L'histoire ne dit pas si c'était le marteau qui accusait la scie et le rabot la lime, mais il est probable que c'était ainsi, car à la fin de la séance, tout le monde se trouvait exclu.

La réunion bruyante prit fin subitement par l'entrée du charpentier dans l'atelier. On se tut lorsqu'on le vit s'approcher de l'atelier. Il saisit une planche et la scia avec la scie qui grince. La rabota avec le frère rabot au ton tranchant qui épluche tout ce qu'il touche. Le frère ciseau qui blesse cruellement, notre sœur la râpe au langage rude, le frère papier de verre qui froisse entrèrent successivement en action. Le charpentier prit alors nos frères les clous au caractère pointu et le marteau qui cogne et fait du tapage. Il se servit de tous ses outils au méchant caractère pour fabriquer un berceau. Pour accueillir l'enfant à naître. Pour accueillir la Vie.



**LE CENTRE DE PASTORALE**

49, St-Jean-Baptiste Ouest  
Rimouski (Québec) G5L 4J2

**Hommage  
d'un lecteur**

**Hommage**

**de l'abbé Louis-Maurice Roy**



**FINANCIÈRE  
BANQUE  
NATIONALE**

MEMBRE



Éric Bujold, Louis Khalil et Yvan Lemieux  
180, rue des Gouverneurs, bureau 004  
Rimouski (Québec) G5L 8G1  
Tél. : (418) 721-6767